

N/REF : 4/12/2024 7H52 C:003285 I:00419
V/REF : 43548
V/Email reçu le Mercredi 04/12/2024 a 7H52

SELON DEVIS N° 4110085

IMMEUBLE : LEON GRIMAULT
1, RUE DU PRE DE BRIS
EHPAD
35000 RENNES

SOPEC

**18 RUE DE LA MOTTE
ZA DU BOIS DE SOEUVRES
35770 VERN SUR SEICHE**

Rennes, le

19 Décembre 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : EHPAD LEON GRIMAULT - MR BRUNO FAUVIAUX 06 10 07 60 28
CHEF D'EQUIPE SUR PLACE CHRISTOPHE 06 25 06 02 49

MOTIF : Votre accord sur notre devis n° 4110085 du 21/11/2024 d un montant de
360 € TTC

Donneur d'ordre : M. B FAUVIAUX

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Mise a disposition d'un véhicule de curage équipé d'une pompe hautepression
et d'une pompe d'aspiration.

INTERVENTION DU 10/12
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
CURAGE DES RESEAUX EAUX USEES AERIENS AVANT REMPLACEMENT
SUR ENVIRON 30ML
ACCES PAR TE DE VISITE
NETTOYAGE CHANTIER

ACCES SOUS SOL EN 4X4

OBSERVATIONS : AT LCOMPTER Email envoyé le 10/12/24 a 16H46 M. Y THOMAS

BB TT Email envoyé le 21/11/24 a 12H12 M. B FAUVIAUX

ATTENTION : EN AUCUN CAS NOTRE RESPONSABILITE NE PEUT ETRE ENGAGEE EN CAS DE
===== FUIITE QUI APPARAITRAIT A LA SUITE DE NOTRE INTERVENTION PAR SUITE
DU MAUVAIS ETAT DES JOINTS, DE LA POROSITE OU DE LA VIEILLESSE DES
FONTES, DU PLASTIQUE, DU GRES OU DU FIBRO-CIMENT.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

=====			
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	Travaux conformes au DEVIS en référence	300,00	300,00
	TOTAL H.T.		300,00
	T.V.A. a 20,00%		60,00
	TOTAL T.T.C.En EURO		360,00

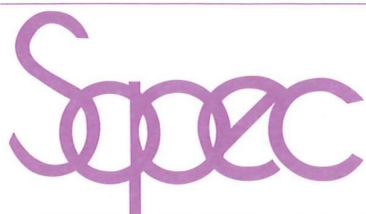
Valeur en votre reglement au 31 Janvier 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Plomberie - Chauffage - Climatisation - Ventilation



18, rue de la Motte
ZA du Bois de Sœuvres
35770 VERN-sur-SEICHE
Tél. 02 99 53 03 03
E-mail : jysopéc@aol.com

S.A.S au capital de 100 000 €
R.C.S. Rennes B 337711725
APE 4322 B
SIRET 337711725 00032
TVA FR 63337711725

Affaire : Leon Gromault Fournisseur : SERVIMO
Date : _____ SHBIR
Rédacteur : _____ Correspondant fournisseur : _____
N° de commande : **43548** Tél : _____

Date de livraison : 10 décembre Lieu de livraison : Maison de retraite Leon Gromault Rennes

Code article	Quantité	Désignation	P.U. H.T.	Prix total H.T.
<u>Marché Apres Midi</u>				
<u>10 décembre</u>	<u>1</u>	<u>intervention nettoyage des réseaux EV/EV dans le sous sol</u>		
		<u>Pour un montant HT</u>	<u>300</u>	
		<u>Montant des 311 00 85 du 21-11</u>		
		<u>Sur Place Chantier =</u>		

Documents annexes à la commande : _____

Paiement par traite acceptée, sans frais net d'escompte à _____ jours fin de mois le _____ du mois suivant.

Les prix sont fermes, non révisables, franco de port, de frais d'emballage ou de facturation.

En cas de litige, seuls les tribunaux de Rennes seront compétents.

1 accusé de réception de commande doit obligatoirement nous être retourné. Toute mention qu'il pourrait porter non préalablement acceptée par Sopec sera réputée non écrite.

Aucune dérogation aux délais de livraison autre qu'écrite par Sopec ne sera retenue. Sopec dispose du droit en fonction de ses impératifs de chantier de reporter la date de livraison sans qu'aucun des termes de sa commande ne puisse être remis en cause.

Si du fait d'un retard de livraison, Sopec se voyait appliquer des pénalités, celles-ci seraient intégralement répercutées au fournisseur ainsi que tous les coûts induits qu'elle aurait à supporter conséquemment à ce retard.